

Mettre en place un suivi des effets possibles des installations d'exploitation thermique des eaux sur l'écosystème lacustre

Documenter les impacts liés à l'utilisation thermique des eaux du lac sur les écosystèmes lacustres et fluviaux.

CONTEXTE ET ENJEUX

Dans une volonté de réduire le bilan carbone, l'utilisation de technologies dites "vertes" est en pleine expansion et l'hydrothermie en fait partie. De nombreux projets d'exploitation du potentiel thermique du lac ont déjà vu ou sont en train de voir le jour et s'ajoutent ou se substituent aux usages thermiques classiques. Les analyses d'impact réalisées ex ante suggèrent à l'échelle de chaque projet, des modifications négligeables du fonctionnement physique de l'écosystème.

Toutefois, il est notoire, sur un certain nombre de sujets environnementaux, que des effets indésirables significatifs peuvent résulter de l'addition d'un grand nombre de projets aux effets individuellement négligeables.

Dans le contexte de réchauffement climatique qui aura pour effet de modifier les caractéristiques thermiques du Léman, ce sujet mérite d'autant plus attention.

LES ACTIONS À ENTREPRENDRE

1. Mettre au point une méthodologie de suivi des effets/impacts, ainsi qu'un comptage, dans la perspective d'une exploitation cumulative, des calories prélevées ou injectées par chaque installation dans l'écosystème du lac, incluant un état "avant-projet" et couvrant les aspects qualitatifs et quantitatifs.
2. Recommander aux parties prenantes l'application de cette méthodologie et de ces comptages, aux ouvrages existants/projetés.
3. Etablir un bilan (synthèse) des suivis des impacts thermiques à la fin du plan d'actions.
4. Le cas échéant, retranscription des recommandations/bonnes pratiques dans les règlements de navigation.